VOTRE DON EST VITAL POUR VOTRE PAROISSE AUJOURD'HUI

Une aide exceptionnelle

Les 11 semaines de confinement que nous venons de subir et la crise sanitaire toujours présente ont des répercussions financières extrêmement fortes pour notre diocèse qui est privé de ses ressources majeures :

- ✓ absence totale des quêtes dominicales et du casuel (frais de participation lors des célébrations de sacrements) ;
- √ réduction très importante des offrandes de messes ;
- ✓ perte des recettes des Pardons, fêtes et manifestations religieuses diverses, annulées en 2020.

2,6 millions d'euros sont aujourd'hui nécessaires aux besoins de votre Église diocésaine, ce qui représente 8875 euros par paroisse.

Chaque participation, quel que soit son montant, est importante. Votre générosité est un soutien indispensable à l'Église diocésaine aujourd'hui; elle va lui permettre de continuer sa mission d'annonce de la Bonne Nouvelle, d'accompagnement et de service de tous, au quotidien.





Pourquoi cet appel au don urgent?

Le budget de notre diocèse s'équilibre chaque mois grâce aux recettes des quêtes, du casuel et des offrandes de messe auxquelles s'ajoute le denier de l'Église. Pendant le confinement, ces recettes ont été quasiment nulles. Et le denier de l'Église a déjà subi un déficit de plus de 30 %. L'annulation des nombreux Pardons et des évènements religieux qui se déroulent chaque été va également engendrer un manque à gagner important.

En septembre, nous espérons une reprise normale des activités. D'ici-là, il va manquer 529 000 euros par mois, soit 2,645 millions d'euros pour compenser l'absence de ressources et permettre à notre diocèse de vivre.

Donner au diocèse, c'est aider les paroisses ?

Bien sûr! Le diocèse, ce sont les 295 paroisses du Morbihan. 30 % des dons vont leur être directement attribués. Elles seront aussi bénéficiaires des 70 % restants, destinés à la rémunération des prêtres et des salariés au service des paroisses.

À quoi va servir votre don?

30 % de votre don sera directement attribué à votre paroisse pour lui permettre de faire face à ses dépenses directes :

- → eau, électricité, chauffage;
- → frais de bureau : photocopieuse, impressions, etc.;
- → fournitures liées au culte ;
- → entretien et ménage;
- → dépenses courantes.

70 % de votre don sera attribué:

→ au traitement des 241 prêtres du diocèse qui prient, célèbrent la messe, trasmettent la foi, accompagnent les familles et les plus fragiles;

→ à la rémunération des 80 laïcs salariés qui, en lien avec les prêtres, accompagnent les bénévoles, organisent et animent la catéchèse, la préparation des sacrements, l'accueil des familles, des jeunes, la vie paroissiale...

es ines,

Pour que votre paroisse puisse continuer sa mission, soutenez-nous!

(Merci de préciser l'intention sur papier libre)

En ligne: www.vannes.catholique.fr/faire-un-don Par chèque: à l'ordre de «Association diocésaine de Vannes» - CS 82003 - 56001 Vannes Cedex

✓ Vous êtes généreux mais vous êtes à sec ? Idées !

- ☆ Faites des (bien)heureux! Vous pouvez offrir une ou plusieurs messes, pour les défunts de vos familles, pour vos proches ou pour vous-même. À titre indicatif, l'offrande de messe est proposée à 18 €.
- A Session de rattrapage. Pourquoi ne pas verser ce que vous auriez donné à la quête pendant le temps du confinement ? 2 € par personne et par messe, par exemple...
- À Retour à la case «Denier». Pensez au prélèvement automatique et donnez 10 €, 20 € ou 30 € par mois sans grever votre budget.
- **Vous ne pouvez donner que « deux petites pièces de monnaie » ? Comme la pauvre veuve de l'Évangile (Lc, 21-2), soyez persuadé que toute participation, même modeste, est importante pour soutenir votre paroisse!